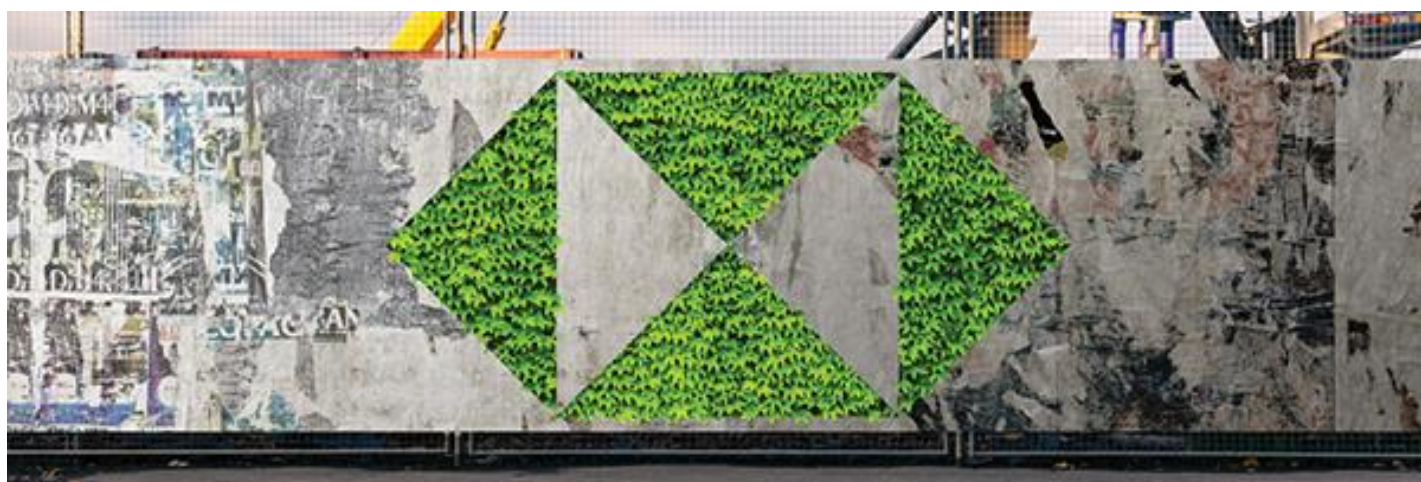


Dépôts verts

Le programme de dépôts verts de la HSBC offre au service de la trésorerie de votre entreprise l'occasion d'atteindre ses objectifs de développement durable en investissant vos liquidités excédentaires dans des projets et des initiatives écologiques financés par la HSBC.



Principales caractéristiques

- ◆ Compte d'épargne assorti d'un aspect «vert», pour lequel la HSBC utilise les dépôts afin de financer des projets et des entreprises écologiques admissibles au Canada.
- ◆ Les dépôts verts sont offerts au moyen de deux produits : le compte de dépôt à préavis de 31 jours et le compte de placement commercial, en dollars canadiens ou américains, à des taux d'intérêt concurrentiels¹.
- ◆ Les limites de dépôt vert des clients dépendent de la disponibilité des projets et des entreprises admissibles en quête de financement au Canada.

Principaux avantages

- 1 Simplicité** : La HSBC s'appuie sur son expertise en matière de prêts pour repérer et gérer des occasions de prêts verts admissibles.

2 Image de marque : Contribuez à votre programme de développement durable et démontrez votre engagement en matière de facteurs ESG aux investisseurs.

À qui ce programme s'adresse-t-il?

- ◆ Entreprises ou autres entités du secteur public qui souhaitent intégrer le développement durable à leurs activités financières.
- ◆ Entreprises ayant peu d'occasions d'investir directement dans des projets bénéfiques pour l'environnement.
- ◆ Les sociétés qui disposent de liquidités excédentaires pour investir dans des dépôts.

Comment nous assurons-nous que les fonds sont investis dans des projets bénéfiques pour l'environnement?

La HSBC affecte les dépôts verts au financement de prêts consentis dans le cadre de son programme de prêts verts (sous réserve de la disponibilité des avances).

Le programme de prêts verts de la HSBC², qui définit l'admissibilité aux prêts verts, est conforme aux principes applicables aux prêts verts publiés par la Loan Market Association et d'autres organismes reconnus à l'échelle internationale.

Le respect des exigences d'admissibilité aux prêts verts est soutenu par une structure de gouvernance interne bien établie composée de spécialistes en matière de développement durable, de membres de la haute direction et de gestionnaires responsables de la surveillance de l'utilisation des fonds conformément aux pratiques du marché et aux politiques internes pertinentes.

Comment les limites de dépôt vert s'appliquent-elles?

Les fonds déposés au moyen de dépôts verts servent à financer des projets bénéfiques pour l'environnement par l'entremise de prêts aux clients. La disponibilité de ces prêts détermine les limites imposées pour les dépôts verts. Les clients seront informés des limites des dépôts verts durant le processus de demande. Tout montant placé au-dessus de la limite n'est pas admissible comme dépôt vert et ne porte pas intérêt. Les clients recevront aussi des rapports décrivant l'affectation des dépôts verts aux prêts verts. Les limites des dépôts verts peuvent changer à l'occasion.

Thèmes du projet vert³

- ◆ Conservation de la biodiversité
- ◆ Transport écologique
- ◆ Adaptation aux changements climatiques
- ◆ Efficacité énergétique
- ◆ Bâtiments écologiques
- ◆ Prévention et contrôle de la pollution
- ◆ Énergie renouvelable
- ◆ Gestion durable des ressources

Comment les clients peuvent-ils obtenir des renseignements sur l'utilisation des fonds déposés?

La HSBC fournira aux clients un rapport trimestriel contenant des renseignements sur l'utilisation des fonds déposés.

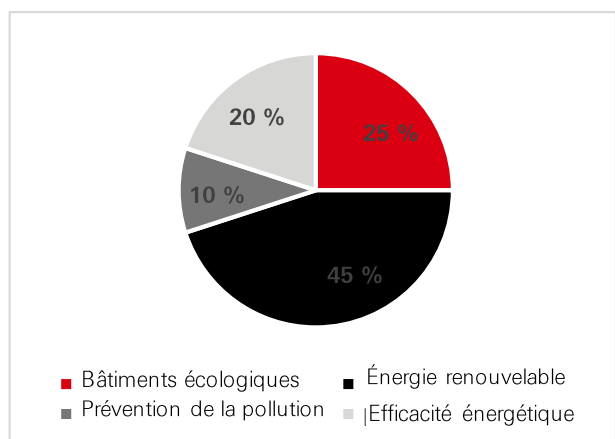
En raison de la différence entre le moment où les fonds sont déposés et celui où les projets admissibles sont financés, il est possible qu'une partie des dépôts verts ne soit pas affectée. La HSBC cherchera à maximiser les fonds affectés au moyen d'une surveillance étroite des sources de financement et de prêts. Les fonds déposés en attente d'affectation seront clairement indiqués dans le rapport trimestriel.

Ci-dessous, un exemple de rapport trimestriel – les données et les graphiques sont fournis à titre d'illustration seulement.

Fonds déposés

	en \$CA (ou l'équivalent en \$CA) (M\$)
Total des dépôts verts :	100
Prêts aux projets admissibles	90
En attente d'affectation	10

Fonds déboursés



Politiques de développement durable de la HSBC

La HSBC s'est pleinement engagée à devenir une banque zéro émission nette et à aider ses clients à atteindre leurs objectifs de développement durable en leur offrant du financement durable et des produits durables.

Pour en savoir plus sur les activités et les politiques en matière de développement durable de la HSBC, consultez la page sur le développement durable du Groupe HSBC à l'adresse <https://www.hsbc.com/who-we-are/our-climate-strategy>.

La HSBC a créé des politiques de gestion du risque en matière de développement durable pour les secteurs au sein desquels elle exerce des activités considérables et qui peuvent avoir des répercussions négatives importantes sur les personnes et l'environnement. Pour en savoir plus, consultez le site Web public, à l'adresse <https://www.business.hsbc.ca/fr-ca/sustainable-finance>

Vous voulez en savoir plus?

Pour en savoir plus sur nos dépôts verts, veuillez communiquer avec votre gestionnaire de relations bancaires.

Renseignez-vous sur les occasions offertes par le programme de prêts verts pouvant soutenir les besoins d'affaires de votre entreprise en consultant le site <https://www.business.hsbc.ca/fr-ca/sustainable-finance>.

¹Pour en savoir plus sur nos taux d'intérêt concurrentiels, veuillez communiquer avec votre gestionnaire de relations bancaires. Toutes les caractéristiques et les fonctions de ces produits continuent de s'appliquer. Veuillez consulter la fiche de renseignements sur le compte de dépôt à préavis de 31 jours si vous envisagez un dépôt vert au moyen de notre compte de dépôt à préavis de 31 jours.

²La HSBC gère le programme de prêts verts de la HSBC conformément aux normes qu'elle établit. Ces normes peuvent inclure les principes applicables aux prêts verts, qui sont publiés par la Loan Market Association, la Loan Syndications and Trading Association et l'Asia Pacific Loan Market Association.

³Les exemples de thèmes de projets verts et de secteurs exclus présentés ci-dessus ne sont pas exhaustifs et ne sont présentés qu'aux fins d'illustration.

Publié : Août 2021

© Copyright Banque HSBC Canada, 2021. Tous droits réservés. Aucune partie du présent document ne peut être reproduite, conservée, distribuée ou transmise sans l'autorisation écrite préalable de la Banque HSBC Canada.

Ce document est publié par la Banque HSBC Canada (la «HSBC») à titre de référence et d'exemple seulement. Il ne saurait constituer une offre ou un conseil d'achat ou de participation à une opération avec la HSBC ou l'une de ses filiales ou sociétés affiliées. De plus, certains produits et services offerts par la HSBC et ses filiales et sociétés affiliées sont assujettis à une approbation de crédit.

Le présent document comprend de l'information provenant de tiers que la HSBC juge fiable, mais qu'elle n'a toutefois pas soumise à une vérification indépendante. Tous les renseignements contenus dans ce document (entre autres sur les produits, les conditions, les prix, les prévisions, les influences du marché et la politique de la HSBC) peuvent être modifiés de temps à autre sans que la HSBC soit obligée de vous en aviser. La promotion et la vente de ces produits sont assujetties à la réglementation locale dans chaque territoire.

La HSBC veille à ce que les renseignements contenus dans ce document soient à jour, exacts et complets à la date de publication, mais ne peut le garantir et, par conséquent, ne fait aucune déclaration (explicite ou implicite) à cet effet. La HSBC n'assume aucune responsabilité – exclue par ailleurs dans toute la mesure permise par la loi – pour toute perte directe ou indirecte découlant de l'utilisation des renseignements contenus dans ce document ou de la confiance qui leur est accordée par une personne. Il vous incombe d'effectuer votre propre évaluation des produits mentionnés dans ce document. La HSBC ne garantit pas que ce produit respecte vos objectifs ou vos critères en ce qui concerne l'environnement, le développement durable ou tout autre enjeu similaire. Il vous incombe d'effectuer votre propre évaluation de la convenance de ce produit en fonction de ce que vous recherchez. La publication ou la communication d'information concernant ce produit est entièrement à vos risques. La HSBC vous recommande, avant de prendre toute décision ou mesure qui pourrait avoir une incidence sur vous ou votre entreprise, de consulter des professionnels compétents pour obtenir des conseils financiers, juridiques, comptables, fiscaux ou autres qui sont appropriés.

«HSBC» est une marque de commerce de HSBC Holdings plc, utilisée par la HSBC et ses sociétés affiliées en vertu d'une licence.